

Relance

Cahier des charges

Motif :

**L'acquisition de matériels Informatiques et d'astronomie
Dans le cadre du projet Cap Sciences inscrit sous le projet
SWAFY**

**Financé par l'Union Européenne et géré par l'Agence
Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique
(ANPR).
(Appel d'offre N°01/2024)**



--- Octobre 2024 ---



A. Cadre de la demande

1. Les Objectifs de la demande

Le présent Cahier des charges s'inscrit dans le cadre du projet "Cap Sciences" exécuté par l'Association de Volontariat, Echange Culturel et Action des Jeunes et financé par L'Union européenne, dans le cadre du projet SWAFY, sous le programme EU4YOUTH et géré par l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR) sous tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Le projet Cap Sciences vise à la promotion du développement personnel des jeunes en leur offrant des opportunités d'apprentissage, d'exploration et d'engagement dans les domaines scientifiques, technologiques et entrepreneuriaux.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

OS1 : Créer et soutenir un réseau actif de clubs scientifiques axés sur l'innovation, le réseautage et la coopération dans les nouvelles technologies et les sciences environnementales

OS2 : Instaurer un climat de dialogue inter jeunes axé sur la technologie et l'innovation

2. Le demandeur

Présentation de l'association :

L'Association de Volontariat, Echange Culturel et action des Jeunes est une organisation culturelle non gouvernementale fondée en 2015 et basée à Nabeul, en Tunisie. Notre organisation se concentre principalement sur les mobilités de bénévolat, la citoyenneté active, l'entrepreneuriat, l'économie sociale et solidaire, les questions de genre, l'autonomisation des femmes, la culture, l'environnement et la sensibilisation à la santé.

Nous travaillons avec des organisations locales et internationales, ainsi qu'avec des entités publiques telles que les municipalités, les universités, les écoles...

Adresse : Rue Taieb Mhiri Beni Khair 8060 Nabeul

Coordonnées :

E-mail : aveclesjeunes@gmail.com

Tél : +216 20202720



B. Clauses administratives particulières

-----DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

1. Objectif de l'appel d'offre

Dans le cadre de cet appel d'offre, l'acquisition de matériels informatiques et d'astronomie destinés à la création des clubs **informatiques et astronomiques** dans le gouvernorat de Nabeul.

NB. Le fournisseur doit répondre à tous les Items du lot. Sinon son offre sera rejetée.

2. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et remise de son offre et l'association AVEC n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenu de les payer quels que soient le déroulement et le résultat de la procédure de l'Appel d'Offre.

3. Éclaircissements apportés aux documents de l'Appel d'Offre

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier de l'appel d'offre peut en faire la demande par écrit, par fax ou à par courriel de **l'association** indiqué dans l'avis d'appel d'offre. **L'association** répondra par écrit ou par courriel à toute demande d'éclaircissement reçue au moins **05 jours** avant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse de **l'association**, indiquant la question posée mais ne mentionnant pas son auteur, sera adressée à tous les acquéreurs du dossier d'appels d'offre **03 jours** au moins avant la date limite de réception des offres.

4. Modifications aux documents de l'Appel d'Offre

À tout moment, avant la date limite fixée pour le dépôt des offres, **l'association** peut modifier le dossier de l'appel d'offre en publiant un additif. Tout additif ainsi publié fait partie intégrante du dossier. Pour donner aux soumissionnaires suffisamment du temps pour tenir compte de l'additif dans la préparation de leurs offres, **l'association** reportera la date limite de dépôt des offres d'au moins **10 jours**.

-----PRÉPARATION DES OFFRES

1. Langue de l'offre

L'offre préparée par le soumissionnaire ainsi que toutes les correspondances et tous documents concernant l'offre, échangés entre le soumissionnaire et l'association, seront rédigés en langue française.

2. Composition des offres

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis, signés et portant son cachet :

- ✓ Le cahier des charges ;
- ✓ L'offre technique ;
- ✓ Dossier administratif (Patente, RNE) ;
- ✓ Fiche de renseignements généraux (annexe 1) ;
- ✓ Lettre de soumission (annexe 2) ;
- ✓ Le bordereau des prix unitaires et le détail estimatif (annexe 3) ;
- ✓ Les déclarations sur l'honneur de non-influence (annexe 4).
- ✓ Les déclarations sur l'honneur de non-faillite (annexe 5).



3. Validité des offres

Les offres doivent être signées sur toutes les pages par le soumissionnaire ou son mandataire dûment habilité et valable durant une durée de quatre-vingt-dix **(90) jours** à compter du jour suivant la date limite de remise des offres fixée par **l'association**. Une offre valable pour une période plus courte sera écartée par la Commission des achats pour non-conformité aux conditions de l'appel d'offre. Durant toute cette période de validité des offres, le soumissionnaire ne peut, quelle qu'en soit la raison, revenir sur les prix et les conditions de son offre.

Dans des circonstances exceptionnelles, l'association peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation du délai de validité des offres. Dans ce cas, l'acceptation du soumissionnaire serait de même prolongée autant qu'il sera nécessaire.

4. Prix de la soumission

Le marché qui découlerait du présent appel d'offre, est un marché à prix unitaires. Le soumissionnaire doit proposer des prix fermes et non révisables pendant toute la durée d'exécution du marché.

Le soumissionnaire ne peut prétendre à aucune indemnisation pour variation des conditions économiques jusqu'à la livraison complète de toute la fourniture.

Les prix doivent être présentés conformément au bordereau des prix - détail estimatif en Annexe 3.

(Les matériels ne sont pas soumis à la TVA.)

Le prix indiqué pour chaque lot devra correspondre au minimum à 100% des articles de chaque lot.

Le prix indiqué pour chaque article d'un lot devra correspondre au minimum à 100% de la quantité requise pour cet article.

-----DEPÔT DES OFFRES

1. Dépôt, cachetage et marquage des soumissions

Chaque offre du soumissionnaire doit contenir les documents spécifiés ci-dessous. Elle devra être présentée en **deux enveloppes** intérieures séparées et comporter :

- ✓ **L'enveloppe 1** : fermée, scellée et portant le nom et les références du soumissionnaire, elle doit contenir l'original du **dossier administratif et technique** marqué « **original** » avec deux copies.

- ✓ **L'enveloppe 2** : fermée, scellée et portant le nom et les références du soumissionnaire, elle doit contenir l'original du **dossier financier** marqué « **original** » avec deux copies.

L'ensemble des enveloppes intérieures sera contenu dans une enveloppe extérieure portant la désignation des prestations demandées, le numéro de la consultation et la mention « **ne pas ouvrir** ». L'enveloppe extérieure doit être anonyme, sans entête, ni sigle ou cachet ou toute autre élément faisant référence au soumissionnaire, et fermée.

2. Calendriers de l'appel d'offres

Les fournisseurs intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges, pendant les heures et jours ouvrables, auprès de l'association AVEC à l'adresse suivante : Rue Taieb Mhiri Beni Khiair, 8060 Nabeul ou via le mail suivant : avec.swafy@gmail.com ou aveclesjeunes@gmail.com portant l'objet suivant « cahier des charges-appel d'offre 01 /2024 ».

3. Modalité de soumission

Les plis contenant les soumissions doivent être envoyées par voie postale et recommandée ou par rapide poste au nom de **l'association** ou remis en main propre contre décharge au bureau d'ordre de l'association AVEC au plus tard **le 28/05/2025 à 17h00**. Le cachet de la poste faisant foi.

4. Offres hors délais

L'association AVEC n'examinera aucune offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres. Ces offres seront déclarées hors délai, écartées et renvoyées au soumissionnaire sans avoir été ouvertes.

DEPOUILLEMENT ET EVALUATION DES OFFRES

1. Ouverture des plis

La commission d'ouverture des offres peut, éventuellement, inviter par écrit les soumissionnaires à fournir les documents manquants exigés, y compris les pièces administratives, pour compléter les documents de leurs offres dans un délai prescrit, sous peine d'élimination de leurs offres.

La commission d'ouverture des offres procède **au rejet d'office** dans les cas suivants :

- ✓ La non-présentation de l'un des documents (Annexe 2 et Annexe 3) lors de l'ouverture des plis des offres financières ;
- ✓ Les offres reçues hors délai.



2. Correction des erreurs

Le prix de l'offre lu lors de la séance d'ouverture des plis doit être corrigé pour tenir compte des erreurs éventuelles de calcul. Aux fins de l'évaluation, il convient en outre de procéder à des ajustements pour tenir compte des erreurs éventuelles de calcul, et de procéder à des ajustements pour tenir compte de toute différence ou réserve importante pouvant être chiffrées. Ainsi, **l'association** vérifiera les offres reconnues conformes pour rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Elle corrigera les erreurs de la façon suivante : lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi.

En cas d'erreurs, le montant figurant dans la soumission sera corrigé par **l'association** avec l'accord du soumissionnaire, le nouveau montant engagera le soumissionnaire.

La Commission de l'évaluation des offres tiendra compte dans l'évaluation des offres, qui sera par Lot, des caractéristiques techniques du matériel et du paramètre financier.

3. Evaluation des offres

L'évaluation des offres est assurée conformément à la procédure suivante :

1. La vérification : des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière (à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant) ;
2. Le classement de toutes les offres financières par lot et par ordre croissant ;
3. Le classement financier se fera sur la base de l'Annexe 3 ;



4. La vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins-disante aux spécifications techniques demandées dans le cahier des charges. Cette vérification sera faite par lot et pour l'intégralité du lot :
- ✓ Si l'offre la moins disante est conforme aux spécifications techniques minimales indiquées au cahier des clauses techniques, la commission de l'évaluation propose l'attribution du lot en question au soumissionnaire ;
 - ✓ Si l'offre la moins disante s'avère non conforme aux spécifications techniques minimales indiquées au cahier des clauses techniques, la commission de l'évaluation prononce son rejet. Il sera par la suite, procédé, selon la même méthodologie pour les offres techniques concurrentes restantes en suivant le classement financier croissant.

----- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'association attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme aux dispositions du dossier d'appel d'offres et qui a soumis l'offre évaluée le moins disant.

1. Rejet des offres

L'association se réserve le droit de rejeter toute offre non conforme ou d'annuler la procédure d'appel d'offre à tout moment avant l'attribution du marché. Il informera tous les soumissionnaires, sans obligation d'indiquer les raisons de sa décision et sans encourir de responsabilités à l'égard du ou des soumissionnaires affectés.



2. Notification de l'attribution

L'association notifie le soumissionnaire retenu l'acceptation de son offre. La notification est faite par écrit en courrier recommandé, ou par courrier électronique confirmé.

Après que le soumissionnaire retenu aura fourni sa garantie de bonne exécution, **l'association** notifie à chaque candidat évincé que son offre n'a pas été retenue.

3. Publication des résultats

Les résultats de l'évaluation et de l'attribution de l'appel d'offre seront publiés au niveau de l'association AVEC à l'adresse Rue Taieb Mhiri Beni Khair 8060 Nabeul.

4. Signature du marché

L'association conclura avec le soumissionnaire retenu un marché qui se substituera à sa soumission. Ce marché régira pendant sa durée d'exécution les obligations contractuelles de l'association et de l'adjudicataire.

----- DONNÉES PARTICULIÈRES À L'APPEL D'OFFRE

1. Composition des dossiers et présentation des offres

Allotissement : les lots objets du présent appel d'offres sont indépendants l'un de l'autre. Les soumissionnaires peuvent participer à un ou deux lots.

Le dépouillement et l'attribution seront effectués par lot conformément à la méthodologie fixée par le présent cahier des charges.

Forme générale : Les offres contiendront les documents indiqués ci-après divisés en deux groupes, placés en deux enveloppes séparées, et portant respectivement les mentions « Enveloppe 1 », « Enveloppe 2 » ainsi que le nom du soumissionnaire et le nom du projet.

Chacune des enveloppes doit être fermée.

Enveloppe 1

Intitulée "OFFRE TECHNIQUE" contiendra trois (3) exemplaires dont l'original est marqué comme tel, l'offre technique constitué des documents suivants dûment signés datés et portant le tampon du soumissionnaire :

- ✓ Le certificat d'origine des équipements proposé dans l'offre.



- ✓ La documentation technique détaillée des matériels, rédigée en langue française, et les spécifications techniques et catalogues si nécessaires (désignation, caractéristiques et spécifications techniques détaillées du matériel proposé ; marque, référence et normes ; pays d'origine et de provenance, prospectus technique ; durée et nature de garantie).

Enveloppe 2

Intitulée "OFFRE FINANCIERE" contiendra trois (3) exemplaires dont l'originale est marquée comme tel, l'offre financière constituée des documents suivants :

- ✓ Fiche de renseignements généraux (annexe1) ;
- ✓ Lettre de soumission (annexe 2) ;
- ✓ Le bordereau des prix (Prix unitaire et prix global par articles en Dinars Tunisiens en HTVA et en TTC) dûment rempli(s), signé(s) et tamponné(s). (Annexe 3) ;
- ✓ Une déclaration sur l'honneur confirmant que le soumissionnaire n'a pas fait et s'engage de ne pas faire par lui-même ou une personne interposée des promesses des dons ou des présents en vue d'influencer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (Annexe 4) ;
- ✓ Une déclaration sur l'honneur dûment signée confirmant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur. Les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet. ;(Annexe 5)
- ✓ Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire affirmant qu'il n'était pas membre de **l'association AVEC** ayant cessé ses activités depuis cinq ans (Annexe 4) ;
- ✓ Le cahier des charges, comprenant le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des prescriptions techniques particulières, dûment paraphés à chaque page, signés, datés et tamponnés à la dernière page ;
- ✓ Une attestation justifiant que le soumissionnaire est en règle à l'égard de la direction des impôts valable à la date limite de remise des offres (attestation originale ou copie conforme).

Ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe fermée et scellées et qui ne devra comporter que les mentions suivantes :

NE PAS OUVRIR, APPEL D'OFFRE N° 01/2024 :

**Pour l'acquisition des matériels Informatiques et Astronomiques
dans le cadre du projet Cap Sciences - SWAFY Association de
Volontariat, Echange Culturel et Action des Jeunes**

Adresse Rue Taieb Mhiri Beni Khair 8060, Nabeul



111

Toute offre qui ne présente pas tout document contenant des éléments considérés dans l'évaluation des offres sera rejetée.

2. Modalité de paiement

Le paiement sera effectué selon la modalité et les termes suivants :

- ✓ 95% du montant total, seront payés lorsque la livraison des biens est effectuée et dans les dix (10) jours après l'élaboration d'un procès-verbal de réception provisoire, contre présentation d'une facture comportant toutes les mentions obligatoires ;
- ✓ Le reliquat de 05% du montant total, sera payé après l'affectation et l'installation des biens chez les bénéficiaires finaux (écoles, maisons des jeunes, club universitaire, etc ...) et l'élaboration

d'un procès-verbal de réception définitive dans un délai maximum **de trente (30) jours** après la date de réception provisoire.

3. Délais d'exécution

Le Fournisseur s'engage à livrer la fourniture objet du marché qui découlerait du présent appel d'offre dans un délai maximum de **Vingt (20) jours** calendaires.

Le délai de livraison commence à courir à compter de lendemain de la réception de la notification du marché

Le délai d'exécution prend fin à la date d'établissement du procès-verbal de réception provisoire des biens.

4. Pénalité en cas de retard d'exécution

En cas de retard dans l'exécution du marché par rapport aux délais contractuels, il sera appliqué de plein droit et sans mise en demeure préalable à le fournisseur par jour de retard, une pénalité de l'ordre **d'un pour mille (1‰)** de la valeur de la fourniture non livrée dans le délai prévu. Cette pénalité est plafonnée à 5 % du montant du marché augmenté le cas échéant du montant de ses avenants.

5. Documents d'expédition

Le soumissionnaire retenu doit dans un délai de cinq (5) jours au maximum de la date d'expédition des biens en aviser **l'association AVEC** et lui envoyer les documents suivants :

- ✓ Une facture commerciale dûment signée et établie en quatre (4) exemplaires portant le montant total de l'expédition **en TTC** ou **en HTVA** (en cas d'exonération de l'association en portant la mention : *Cette facture est en suspension de la TVA selon attestation d'exonération n° 257202500031*;
- ✓ Un bon de livraison original signé;
- ✓ Une copie du bon de commande exonéré;
- ✓ Le PV de la réception provisoire signé sans réserve.



6. Garantie technique

Délai de garantie

Les équipements, une fois mises en place, seront garantis pour une période **d'un (01) an** à partir de la date de la réception provisoire ou éventuellement du PV de levé des réserves correspondant. La levée des réserves mineures doit être réalisée dans un délai convenu entre les deux parties, à défaut le délai de garantie ne commencera à courir qu'à partir de la levée de la totalité des réserves.

Etendue de la garantie

Malgré la surveillance, les contrôles et les réceptions du matériel, et malgré la réception provisoire des biens, le fournisseur demeure entièrement responsable de la garantie que :

Tous les équipements objet du présent appel d'offre sont exempts de défauts tels que ceux de fabrication, de matière, de conception et de montage.

Durant la durée de garantie, le fournisseur sera tenu de remplacer gratuitement toutes les parties qui montreraient des défauts de conception, de fabrication ou d'installation et de modifier gratuitement les conditions d'installation qui se seraient révélées insuffisantes au point de vue du rendement, de la sécurité ou de la performance d'exploitation.

Le remplacement sera effectué par le fournisseur (fourniture et main d'œuvre) soit par des pièces neuves livrées sur site, soit par réparation acceptée par **l'association AVEC** et ce dans un délai convenu entre les deux parties.

Fin du délai de garantie

Le délai de garantie expire, lorsque toutes les anomalies décelées lors des réceptions provisoires et/ou constatées lors d'affectation et d'installation et lors de la durée de garantie auront été supprimées, soit 12 mois au moins, à compter de la date de la réception provisoire ou éventuellement du PV de levé des réserves.

7. Réceptions

- ✓ **Réception provisoire** : A l'issue des essais de réception, il sera établi un PV de réception provisoire qui sera signé par les représentants de **l'association AVEC** et du fournisseur. A la suite d'une réception provisoire prononcée avec réserves, le PV de réception doit indiquer le délai imparti pour lever les réserves. **L'association AVEC** prescrira par ordre de services au fournisseur, toutes réparations ou réfections qu'elle jugera nécessaire. Le fournisseur effectuera ces travaux à ses frais ;
- ✓ **Réception définitive** : Le procès-verbal de la réception définitive ne sera établi que lorsque toutes les conditions et stipulations prévues à l'Article « **6. Garantie Technique** » ci avant auront été satisfaites.

8. Réalisation du marché

Au cas où le fournisseur ne satisfait pas à ses obligations, **L'association AVEC** le met en demeure par lettre recommandée visant et rappelant le présent article d'y satisfaire dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de notification de la mise en demeure.

Passé ce délai, **L'association AVEC** pourra résilier purement et simplement ou faire exécuter les prestations objet du marché suivant le procédé qu'elle jugera utile aux frais du titulaire du marché qui devra supporter la différence éventuelle entre le montant du marché définitivement accordé à un concurrent et celui de son offre.

A titre indicatif et non limitatif, constituent notamment des manquements :

- ✓ La non-conformité du fournisseur aux dispositions de l'un des articles du marché ;
- ✓ Le retard dans la livraison ayant donné lieu à l'application du plafond des pénalités ;
- ✓ Le non-établissement du PV de la réception définitive dans un délai maximum de Trente (30) jours calendaires après la réception provisoire sauf cas de force majeure ;
- ✓ Faillite du fournisseur ou liquidation de ses biens, sauf à **L'association AVEC** à accepter, s'il y a lieu les offres qui peuvent être faites par les héritiers, les créanciers ou le liquidateur pour la continuation du marché ;
- ✓ Le non-respect des engagements objet de sa déclaration sur l'honneur de ne pas faire lui-même ou par une personne interposée, des promesses, des dons, ou des présents, en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.

9. Règlements des différends

En cas de survenance d'un litige et faute d'arrangement à l'amiable entre les deux parties, le litige sera résolu par les tribunaux de **Nabeul** auxquels compétence exclusive est attribuée.



Lu & accepté Par
Le Soumissionnaire soussigné
(Signature & caché commercial)
Date

A. Les Termes de Références Techniques

Cadre général

L'Association de Volontariat, Echange culturel et Action des Jeunes lance l'appel d'offre national relatif à l'acquisition des matériels informatiques et astronomiques pour la création des clubs informatiques et astronomiques dans le cadre du projet « Cap Sciences » inscrit sous le programme SWAFY financé par l'Union Européenne et géré par l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR),

Licences

Au cas de solutions commerciales, le fournisseur devra remettre l'original de toutes les licences relatives aux logiciels qu'il aura fourni. Ces documents devront être remis dès la signature du contrat avec le fournisseur.

Maintenance

Au titre de la maintenance, le fournisseur s'engage à assurer, pendant toute la durée du marché, la maintenance et le suivi de différents matériels dont **l'association AVEC** aurait acquis le droit d'usage. Le fournisseur joindra à sa réponse un exemplaire du contrat de maintenance précisant tous les engagements.

-----Lot 01 : Matériel informatique

Objectif : Acquisition des matériels informatiques dans le cadre de l'Installation des clubs informatiques dans les établissements primaires et les maisons de jeunes dans le gouvernorat de Nabeul.

Liste et détails techniques des matériels :



N°	Désignation	Quantité
1	Trépied NEDIS Pour Appareil Photo Et Caméscope Trépied Nedis pour Appareil photo / vidéo - Type de tête Pan & Tilt - Hauteur maximale 130 cm - 4 Segment - Taille de filetage de vis: 1/4" Charge max: 2 Kg - Diamètre des pieds 20 mm	06
2	Haut Parleur Gamer Connectivité: Filaire - Interface: USB - Impédance: 4 ohms - Puissance de sortie: 6 Watts - Réponse en fréquence: 20Hz-20kHz - Rapport signal / bruit: ≥ 70 dB	30
3	Microphone Avec Support Trépied Snopy SN-340M - Interface Jack 3.5mm	15
4	Support Trépied pour appareils photos et Smartphones Addison ATR-120 - réglable jusqu'à 102cm	06
5	Vidéo Projecteur OVERMAX MULTIPIC 3.6 LED - Portable - Technologie: LED - Luminosité: 3500 lumens - Résolution: HD jusqu'à 150 pouces - Lampe: Duré de vie: 50 000 heures - Contraste: 2000:1 - Zoom: électronique - Deux haut-parleurs stéréo - Distance de Projection: 1.1-5m - Keystone correction - Interfaces: HDMI, USB, AV, AUDIO OUT, IR - Avec télécommande -	03
6	Pc Portable i7-1255U Ecran 15.6 Full HD 120 Hz - Processeur Intel Core i7-1255U , (jusqu'à 4.7 GHz, 12 Mo de mémoire cache) - Mémoire 12 Go - Disque SSD 512 Go - Carte graphique Intel UHD Graphics - Lecteur de cartes -HDMI	01
7	Câble HDMI Vers HDMI avec filtre 3Mètres	06
8	PC Portable 14-ep004nk i7 13è Gén Écran 14" Full HD - Processeur: Intel Core i7-1355U (Up to 5,00 GHz Turbo max , 12 Mo de mémoire cache, 10-Cores) Mémoire RAM: 16 Go DDR4-3200 MHz - Disque Dur: 512Go SSD - Carte Graphique: Intel Xe Graphics , Clavier Azerty arabisé	01
9	Processeur Intel Core i5-11400 11e génération , (jusqu'à 4.4 GHz, 12 Mo de mémoire cache) - RAM: 8 Go DDR4 - Disque SSD 2.5" SATA 256 Go - Carte graphique Intel UHD 730 Graphics - Carte mère Asus Prime H510M-K Ecran 21.5" HD LED - Format 16:9 - HDMI - VGA - avec Wifi, carte SD + clavier francais/arabe + souris	30

ANPR
SWAFY



-----Lot 03 : Matériel astronomique

Objectif : Acquisition du matériel astronomique dans le cadre de l'installation des Clubs robotiques dans les établissements primaires et les maisons de jeunes.

Liste et détails techniques des matériels :

N°	Désignation	Quantité
1	Lunette éclipse	25
2	Armillaire en Bois Ø 40	06
3	Boussole GPS Compass	06
4	Telescope Refractaire Brusser Messier AR 102/ 1000	06
5	<u>Modèle Terre Lune Soleil Grand modèle</u>	06
6	Pointeur Laser vert 250 mW. 532 nm	06




Annexe 1 : Fiche de renseignements généraux

Lot 1	Lot 3
-------	-------

Veuillez cocher le/les lot (s) à soumettre

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscale :

Numéro du compte bancaire :

Banque / Agence :

Inscrit au registre national des entreprises sous le
n°

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre
(nom et prénom)

Fait à..... Le.....



(Signature)

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 2 : Lettre de Soumission

Lot 1	Lot 3
-------	-------

Veuillez cocher le/les lot (s) à soumettre

Je soussigné.....agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société..... Adhérant à la CNSS N°..... Enregistrée au Registre National des Entreprises sous le N°.....Faisant élection de domicile à.....

Après avoir pris connaissance du dossier de l'appel d'offre N°01/2024 relative à « *L'acquisition des matériels informatiques et d'astronomie pour le compte du projet Cap Sciences- SWAFY* »

- ✓ M'engage et me soumet à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses du marché et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même pour chaque unité dans les formulaires des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des acquisitions dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres) :

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

- ✓ M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais présents ;
- ✓ M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis ;
- ✓ M'engage à reconnaître que l'association AVEC n'est pas tenue de retenir la soumission la moins-disante, et qu'elle garde par ailleurs la possibilité de déclarer la consultation non concluante et que je ne peux pas prétendre à être indemnisé de ce fait ;
- ✓ Déclare que, sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.



Fait à le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 3

Bordereau de prix

Lot 1	Lot 3
--------------	--------------

Veuillez cocher le/les lot (s) à soumettre

Lot 01 : Matériel informatique




N°	Désignation	Quantité
1	Trépied NEDIS Pour Appareil Photo Et Caméscope Trépied Nedis pour Appareil photo / vidéo - Type de tête Pan & Tilt - Hauteur maximale 130 cm - 4 Segment - Taille de filetage de vis: 1/4" Charge max: 2 Kg - Diamètre des pieds 20 mm	06
2	Haut Parleur Gamer Connectivité: Filaire - Interface: USB - Impédance: 4 ohms - Puissance de sortie: 6 Watts - Réponse en fréquence: 20Hz-20kHz - Rapport signal / bruit: ≥ 70 dB	30
3	Microphone Avec Support Trépied Snopy SN-340M - Interface Jack 3.5mm	15
4	Support Trépied pour appareils photos et Smartphones Addison ATR-120 - réglable jusqu'à 102cm	06
5	Vidéo Projecteur OVERMAX MULTIPIC 3.6 LED - Portable - Technologie: LED - Luminosité: 3500 lumens - Résolution: HD jusqu'à 150 pouces - Lampe: Duré de vie: 50 000 heures - Contraste: 2000:1 - Zoom: électronique - Deux haut-parleurs stéréo - Distance de Projection: 1.1-5m - Keystone correction - Interfaces: HDMI, USB, AV, AUDIO OUT, IR - Avec télécommande -	03
6	Pc Portable I7-1255U Ecran 15.6 Full HD 120 Hz - Processeur Intel Core i7-1255U , (jusqu'à 4.7 GHz, 12 Mo de mémoire cache) - Mémoire 12 Go - Disque SSD 512 Go - Carte graphique Intel UHD Graphics - Lecteur de cartes -HDMI	01
7	Câble HDMI Vers HDMI avec filtre 3Mètres	06
8	PC Portable 14-ep0004nk i7 13è Gén Écran 14" Full HD - Processeur: Intel Core i7-1355U (Up to 5,00 GHz Turbo max , 12 Mo de mémoire cache, 10-Cores) Mémoire RAM: 16 Go DDR4-3200 MHz - Disque Dur: 512Go SSD - Carte Graphique: Intel Xe Graphics , Clavier Azerty arabisé	01
9	Processeur Intel Core i5-11400 11e génération , (jusqu'à 4.4 GHz, 12 Mo de mémoire cache) - RAM: 8 Go DDR4 - Disque SSD 2.5" SATA 256 Go - Carte graphique Intel UHD 730 Graphics - Carte mère Asus Prime H510M-K Ecran 21.5" HD LED - Format 16:9 - HDMI - VGA - avec Wifi, carte SD + clavier francais/arabe + souris	30

Lot 03 : Matériels d'astronomie



N°	Désignation	Quantité
1	Lunette éclipse	25
2	Armillaire en Bois Ø 40	06
3	Boussole GPS Compass	06
4	Telescope Refractaire Brusser Messier AR 102/ 1000	06
5	<u>Modèle Terre Lune Soleil Grand modèle</u>	06
6	Pointeur Laser vert 250 mW. 532 nm	06



Annexe 4

Déclaration sur l'honneur de non-influence (Conformément aux articles 4 et 18 du décret-loi n° 2011-88 du 24 Septembre 2011 portant organisation des associations)

Je soussigné.....agissant en tant que
.....au sein de

Déclare sur l'honneur n'ayant pas fait et m'engage à ne pas faire par moi-même ou par une
personne interposée, des promesses des dons ou des présents en vue d'influencer sur les
différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.

Fait à.....Le.....



Le soumissionnaire
Nom et Prénom et qualité du signataire
Signature et cachet

Déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'est pas un employé au sein de l'association AVEC ou ayant cessé son activité depuis au moins cinq ans

**(Conformément aux articles 4 et 18 du décret-loi n° 2011-88 du 24 Septembre 2011
portant organisation des associations)**

Je soussignéCIN n°.....

Agissant en tant queau sein.....

Sis à

Déclare sur l'honneur que :

1. Je ne suis pas membre de l'association AVEC au moins depuis 5 ans.

Fait à.....Le.....

Le soumissionnaire
Nom et Prénom et qualité du signataire

Signature et cachet

Annexe 05

Déclaration sur l'honneur de non-faillite



Je soussigné.....

Agissant en tant que :.....au sein de la
Société (ou entreprise)..... enregistrée

au registre de commerce Sous le n°.....

Faisant élection de domicile à (adresse complète)

Ci-après dénommé « **le soumissionnaire** »,

Je déclare sur l'honneur que ladite Société n'est pas en état de faillite ni de
liquidation judiciaire.



Fait à Le.....

(Cachet et signature du soumissionnaire)